

Mise en ligne : 25 janvier 2017.
Dernière modification : 4 janvier 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DES TUILERIES, BRIQUETERIES ET PLÂTRIÈRES DE CASABLANCA



Coll. Peter Seidel
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME DES TUILERIES, BRIQUETERIES & PLÂTRIÈRES DE CASABLANCA

Société anonyme chérifienne au capital de 1.500.000 de fr.
divisé en 3.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés au secrétariat du greffe du tribunal de première instance de
Casablanca (Maroc), le 23 novembre 1920

Siège social à Casablanca (Maroc)

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un administrateur (à gauche) : Bonnard
Un administrateur (à droite) : Marguerite

Imprimerie Charles Skipper & East

AEC 1922/506 — Sté anon. des tuileries, briqueteries et plâtrières de Casablanca.
Siège admin. : 8, rue Ménars, PARIS (2^e)

(Siège social : 20, rue de Dixmude, CASABLANCA.)

Capital. — Sté an., f. le 1^{er} novembre 1920, 1.500.000 fr. en 3.000 actions de 500 fr. lib. dont 600 actions d'apport.

Objet. — Fabrication des tuiles et briques et du plâtre. — Usine aux Zenatas.

Conseil. — MM. R. Bonnard de l'Age*, présid. ; Alain Le Gualès de Mezaubran*, baron de Rouville*, Paul Pichelin* [colonel d'artillerie E.R.], Jacques Marguerite, Marcel Frager, adm.

* Tous administrateurs des Messageries chérifiennes.

AEC 1922/511 — Sté chérifienne des tuileries, briqueteries et plâtrières de Casablanca,

Siège admin. : 8, rue Ménars, PARIS (2^e).

(Siège social : CASABLANCA)

Capital. — Sté an. chérifienne, f. le 2 déc. 1920, 1.500.000 fr. en 3.000 act. dont 600 d'apport.

Objet. — Exploit. de briqueteries et tuileries au Maroc.

Conseil. — MM. Ed. Cogy*, R. Bonnard de l'Age*, A. Le Gualès de Mezaubran*, P[aul] Guyot¹*, J[acques] Marguerite, P[aul] Pichelin*, F. de Rouville*.

* Tous administrateurs des Messageries chérifiennes.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES TUILERIES, BRIQUETERIES ET PLÂTRIÈRES DE CASABLANCA

S.A. chérifienne au capital de 1,5 MF

Siège social : Casablanca,

Siège administratif : Paris, 8, rue Ménars

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 436)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 12 membres français, élus p. 6 ans, prop. de 50 act.

FRAGER (Marcel), villa Framar, Pau ;

COIGNY (Edmond), 20, r. de Dixmude, Casablanca ;

LE GUALÈS DE MEZAUBRAN (Alain)[armateur], villa Rohanech, Saint-Brieuc ;

GUYOT (Paul), 26, r. de Dixmude, Casablanca ;

MARGUERITE (Jacques), 21, r. Aubert, Paris ;

PICHELIN (Paul), à Lessac, par Guérande (Loire-Inférieure) ;

ROUVILLE (Ferdinand de), au château du Mesnil, par Andouillé (Mayenne).

Soc. constituée le 2 décembre 1920, p. une durée de 75 ans.

¹ Paul Guyot : président de la Caisse centrale de crédit agricole du Sud du Maroc et de la *Vigie marocaine* (quotidien du groupe Mas), administrateur de la Banque marocaine pour l'agriculture, du Crédit foncier marocain, etc.

Capital social. — 1,5 MF en 3.000 act. de 500 fr. dt 600 d'apport.
Parts de fondateur. — 3.000 constituées en société civile.
Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil ; sur le solde : 75 % aux act. ; 25 % aux parts.

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, 1926-1927 : 0.
